Compte rendu du 16 octobre 2018

Analyse de l'étude sur les Projets Alimentaires Territoriaux

Une demi-journée organisée par InPACT Centre-Val de Loire

InPACT Centre -Val de Loire
Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Région Centre-Val de Loire

En région Centre-Val de Loire, le pôle InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) rassemble une vingtaine d'associations locales, départementales et régionales portant un projet agricole et rural, innovant et durable.

Les membres d'InPACT Centre se sont retrouvés autour d'un constat partagé et d'une volonté commune de promouvoir le développement d'une agriculture durable, citoyenne et territoriale.

CONTACTS

Pauline Salcedo, coordinatrice

contact@inpact-centre.fr

// Tel : 09 54 70 77 44 / 06 95 84 20 68

Table des matières

Introduction. Présentation de chaque département et des différents types de structures 4

Introduction. Pourquoi InPACT propose cette demi-journée ? 5

Déjà qu'est-ce qu'InPACT ? 5

Circuit court ? Systèmes alimentaires territorialisés ? Projet Alimentaire territorial ? Quelles différences ? 6

1. La vision systémique d'InPACT appliquée aux circuits courts 6
2. La notion de Système Alimentaire Territorialisé pour aller plus loin que les circuits courts 6
3. Vers la notion de Projet Alimentaire Territorial 7

Quel est le rôle d'InPACT dans tout ça ? 8

Eléments d'analyse sur l'étude sur les PAT 9

Constats généraux 9

1. Dynamiques par départements 9
2. Des territoires entre stratégie et soutien 11

Présentation et analyse de l'étude 12

Remarques de la salle 26

Intervention Madame la Vice-Présidente à l'alimentation, Christelle de Crémiers 28

Quelle place pour les paysans dans ces projets alimentaires territoriaux ? 29

Intervention d'Agnès Sourisseau 29

Intervention de Michel Contour, Pays des Châteaux 35

Liste des personnes présentes 37

Introduction. Présentation de chaque département et des différents types de structures

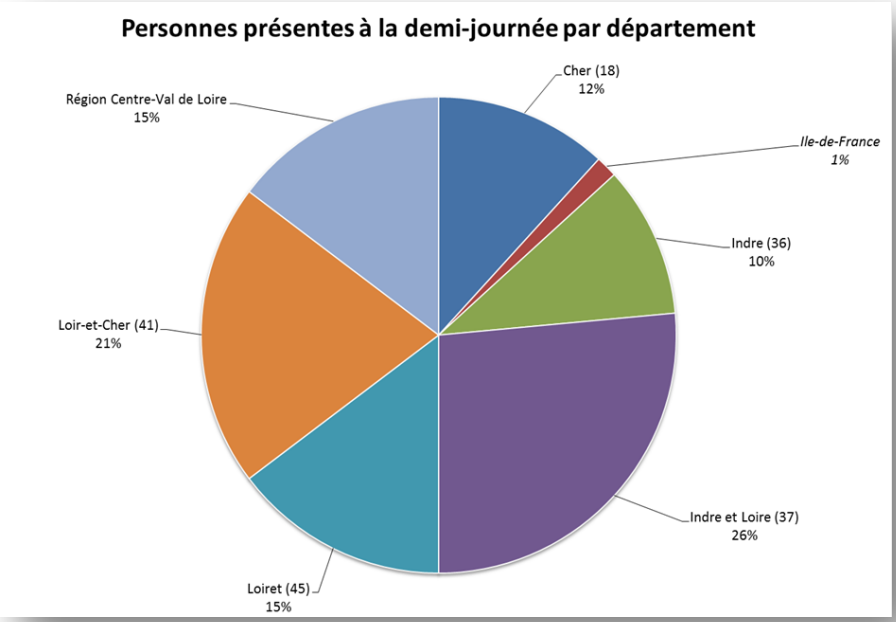

Quelques constats :

- *beaucoup de personnes venues d'Indre et Loire*
- *l'absence d'acteurs d'Eure-et- Loir*

Quelques constats :

- *une majorité de Pays et PETR présents parmi les institutionnels*

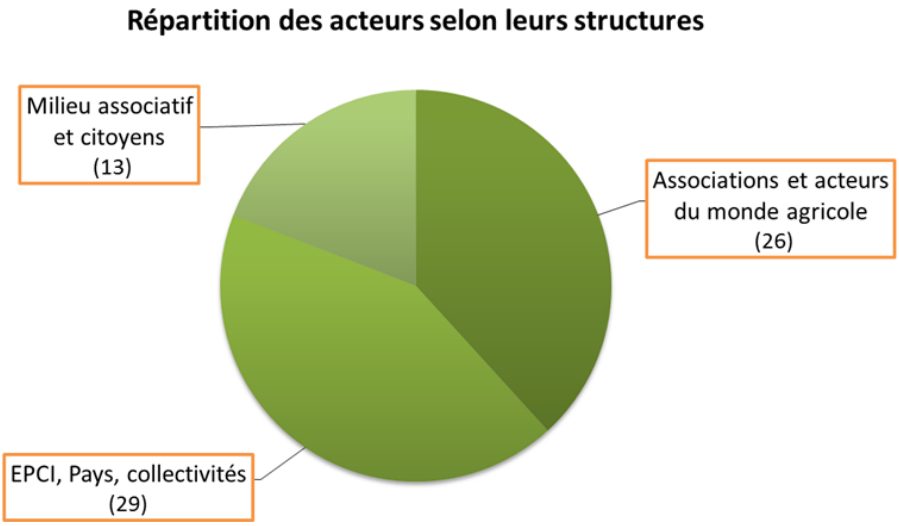

Introduction. Pourquoi InPACT propose cette demi-journée ?

Déjà qu'est-ce qu'InPACT ?

InPACT signifie **« Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale »**

C'est-à-dire avec une réflexion sur le **modèle agricole** qui prend en compte les **externalités** sur les **citoyens et sur les territoires**

InPACT se revendique d'une **agriculture durable**. La durabilité comporte 4 dimensions :

- **l'efficience économique** : des systèmes de production économes et autonomes, des revenus décents.
- **l'équité sociale** : partage des richesses, des droits à produire et du pouvoir de décision
- **la protection de l'environnement** : préservation de la fertilité des sols, de la biodiversité, des paysages, de la qualité de l'air et de l'eau.
- **la culture et l'éthique** : respect des générations futures, des communautés rurales et paysannes. Gestion participative de l'espace et des modes de production d'aliments de qualité.

InPACT est un **réseau d'associations** :

☞ au niveau national InPACT regroupe 11 structures et 9 en région-Centre Val de Loire

☞ Ces structures au niveau national sont des Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rural (ONVAR). Elles sont reconnues par le Ministère de l'Agriculture en tant que structure nationale qui œuvre pour un développement agricole et rural.

InPACT Centre-Val de Loire a été créé en 2011, suite à la réalisation d'une étude sur la **multifonctionnalité de l'agriculture.**

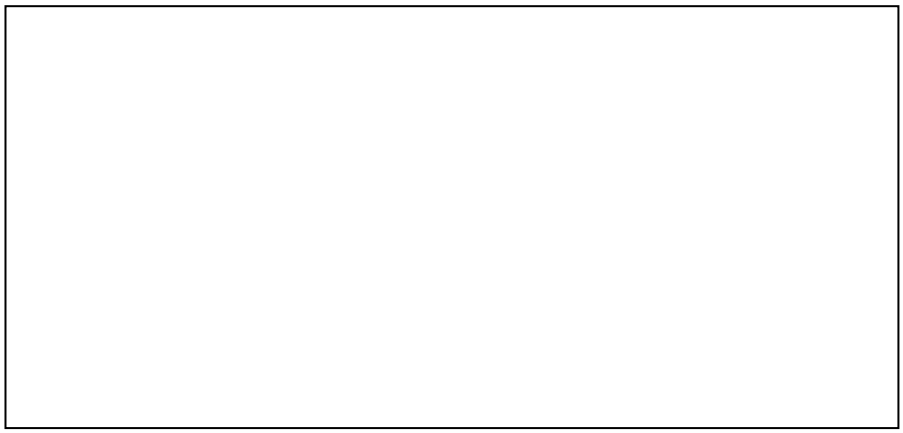

Circuit court ? Systèmes alimentaires territorialisés ? Projet Alimentaire territorial ? Quelles différences ?

1. La vision systémique d'InPACT appliquée aux circuits courts

Certaines associations d'InPACT ont travaillé au développement des circuits courts. Ces derniers connaissent aujourd'hui une croissance explosive, tant dans leur nombre que dans leur diversité ou leur portée économique. Cela engendre des effets d'opportunité qui amènent certains acteurs à vouloir profiter de l'espace économique ainsi ouvert en « tirant les exigences vers le bas », en termes sociaux, environnementaux ou culturels. Cette « conventionnalisation » est en particulier portée par des organisations agricoles et des industries de transformation et distribution qui affichaient jusqu'il y a peu leur opposition de principe à ce type de pratiques.[1]
Les associations membres d'InPACT ont réfléchi afin que les circuits courts intègrent d'autres aspects que strictement économique, notamment des buts sociaux, environnementaux et culturels. La notion de système alimentaire territorialisé a été développée.

2. La notion de Système Alimentaire Territorialisé pour aller plus loin que les circuits courts

Nous définissons les systèmes alimentaires territorialisés (SAT) comme :

> l'ensemble de la production/ transformation/ distribution/ consommation sur un territoire donné dont les limites géographiques sont déterminés par la consommation.

Cela correspond à la manière dont une société s'organise pour s'alimenter.

[1] *Propositions du collectif InPACT pour les systèmes alimentaires territorialisés, 11 février 2015,* Audition à l'Assemblée nationale Mission d'information sur les circuits courts et la relocalisation des filières agricoles et alimentaires

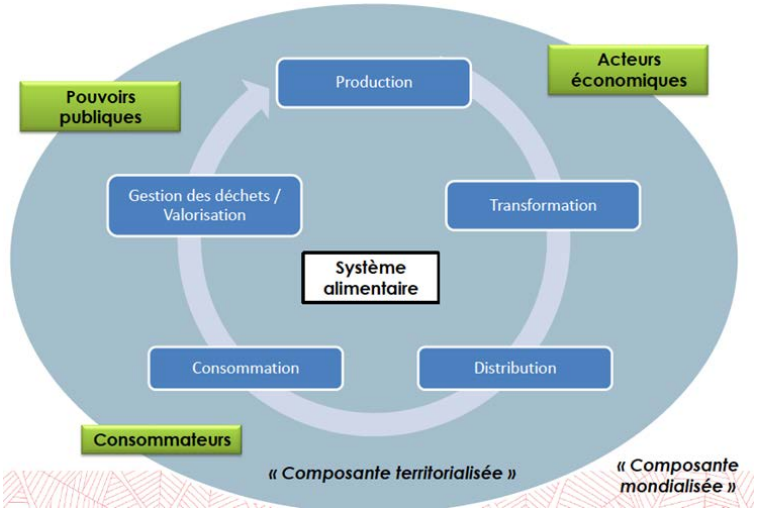

3. Vers la notion de Projet Alimentaire Territorial

La logique industrielle des années 1950 soutenue par des innovations techniques et organisationnelles a permis l'accroissement des productions. Le modèle agricole dominant est à bout de souffle et comporte de très nombreuses externalités négatives pour les citoyens et les territoires : santé, développement rural, environnement, inégalités sociales…

Aujourd'hui on peut distinguer deux grandes tendances des politiques agricoles :

- un processus de **re-territorialisation**

  Cela suppose au préalable une « dé-territorialisation » : la production est déconnectée des besoins des marchés locaux.

  ⇨ On cherche à réadapter les besoins au territoire.

  ⇨ Il ne s'agit pas d'être en autonomie ou en autarcie, il existe des marchés internationalisés mais s'agit de réadaptation.

  ⇨ Cela peut se traduire par le développement de circuits courts de proximité

  ➔ C'est une question de territoire

- une **territorialisation**

  Cela correspond à une décentralisation des compétences. D'autres acteurs (Pays, PETR, PNR, collectivités territoriales…) deviennent des territoires de projet et peuvent avoir un impact sur politiques agricoles de leur territoire.

  ⇨ Il y a une notion de gouvernance sous-jacente.

  ➔ C'est plutôt une question de politiques publiques

Ces deux grandes tendances ont contribué à l'émergence des **Projets Alimentaires Territoriaux.**

> Les PAT *« s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Elaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux environnementaux, économique et de santé. »*[2]

[2] *Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014*

Quel est le rôle d'InPACT dans tout ça ?

Le rôle historique d'InPACT et des associations membres :

- accompagnement d'agriculteurs en circuits-courts
- développement de modalités de vente directe
- accompagnement de projets logistiques ou de la structuration de filières
- appui à l'installation d'agriculture
- accompagnement des projets pour la restauration collective

InPACT et les PAT :

- InPACT souhaite **suivre le développement des PAT**
    - ⇨ Les PAT permettent une vision systémique qui correspond à une bonne porte d'entrée pour aller vers une agriculture plus durable
    - ⇨ C'est dans cette perspective que l'étude a été réalisée.
- InPACT se propose d'aider à **l'orientation des acteurs** sur le territoire
- InPACT souhaite participer aux **gouvernances** des projets
- InPACT souhaite continuer à réaliser des actions pour la mise en place de systèmes alimentaires territoriaux.

Eléments d'analyse sur l'étude sur les PAT

Constats généraux

1. Dynamiques par départements

Quelles dynamiques dans le Cher (18) ?

Territoires du département

Pays de Bourges
Pays Berry Saint Amandois
Pays Loire Val d'Aubois
Pays de Vierzon
Pays Sancerre Sologne

3 territoires étudiés plus en détail

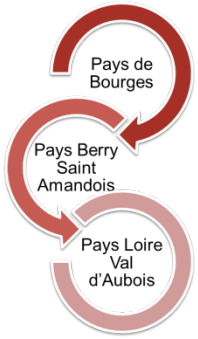

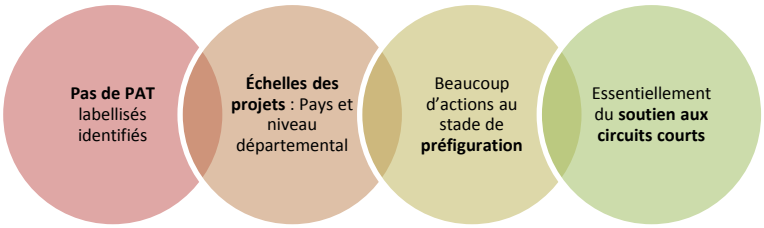

Quelles dynamiques dans l'Eure-et-Loir (28)?

Territoires du département

Parc Naturel Régional du Perche
PETR Perche d'Eure et Loir
Agglomération du Pays de Dreux
Pays Dunois
Communauté de communes Entre Beauce et Perche
Communauté de communes Portes Euréliennes d'Ile de France

2 territoires étudiés plus en détail

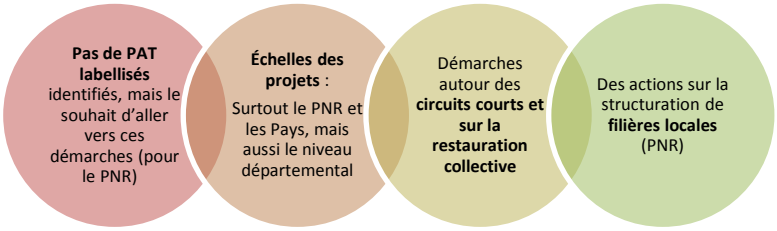

Quelles dynamiques dans l'Indre (36)?

Territoires du département

Parc Naturel de la Brenne
Pays Castelroussin
Pays Val de Creuse Val de Creuse Val d'Anglin
Pays d'Issoudun et Champagne Berrichonne
Pays Valencay en Berry
Pays de La Châtre en Berry

2 territoires étudiés plus en détail

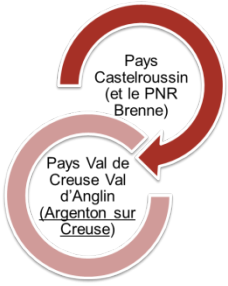

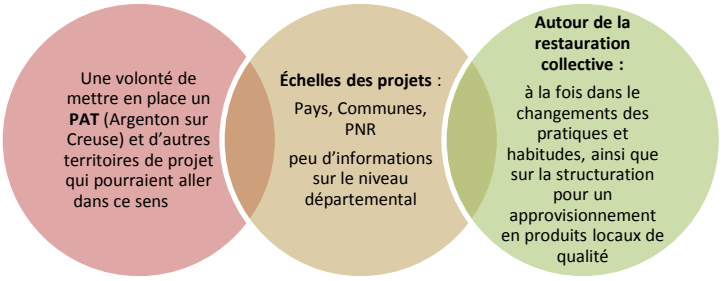

Quelles dynamiques dans l'Indre et Loire (37) ?

Territoires du département

Tours Métropole
Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
Pays Indre et Cher
Pays Loire Touraine
Pays Loire Nature
Pays du Chinonais
Communauté de communes Loches Sud Touraine

3 territoires étudiés plus en détail

Un **PAT autour de Tours Métropole**
D'autres projets en **cours d'élaboration**

Échelles des projets : les Pays et leur communautés de communes, ainsi que le niveau départemental

Des initiatives autour de la **restauration collective**

Des actions de **sensibilisation du grand public**

Quelles dynamiques dans le Loir-et-Cher (41)?

Territoires du département

Pays des Châteaux
Pays Vendômois
Pays Vallée du Cher et du Romorantinais
Pays de Grande Sologne

1 territoire étudié plus en détail

Le **PAT du Pays des Châteaux** vise à être labellisé prochainement.

Échelles des projets :
Échelle des pays et niveau départemental

Des premières actions sur le **« manger local »** et les **circuits courts**.

Un axe sur la **gouvernance alimentaire**

Quelles dynamiques dans le Loiret (45)?

Territoires du département

PETR du Pays Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
PETR du Pays Loire Beauce
PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
Pays Gâtinais
Pays du Giennois
Pays Sologne Val Sud *(qui disparaîtra en décembre 2018)*
- dont la Communauté de Communes Portes de Sologne

3 territoires étudiés plus en détail

Pas encore de fortes volontés et possibilités de mettre en place **des PAT** pour les territoires de projets.

Échelles des projets : initiatives des PETR et des Pays ainsi qu'un travail du département

Favoriser le développement des **circuits courts** et de **pratiques agricoles durables**

Des actions sur la **restauration collective** (par le biais du gaspillage alimentaire)

2. Des territoires entre stratégie et soutien

Les territoires interrogés ont été classés en fonction de leurs types d'actions. Certains territoires définissent des cadres d'actions et des stratégies tandis que d'autres s'orientent moins vers des PAT que vers du soutien financier à des démarches individuelles ou collectives autour des circuits courts par exemple.

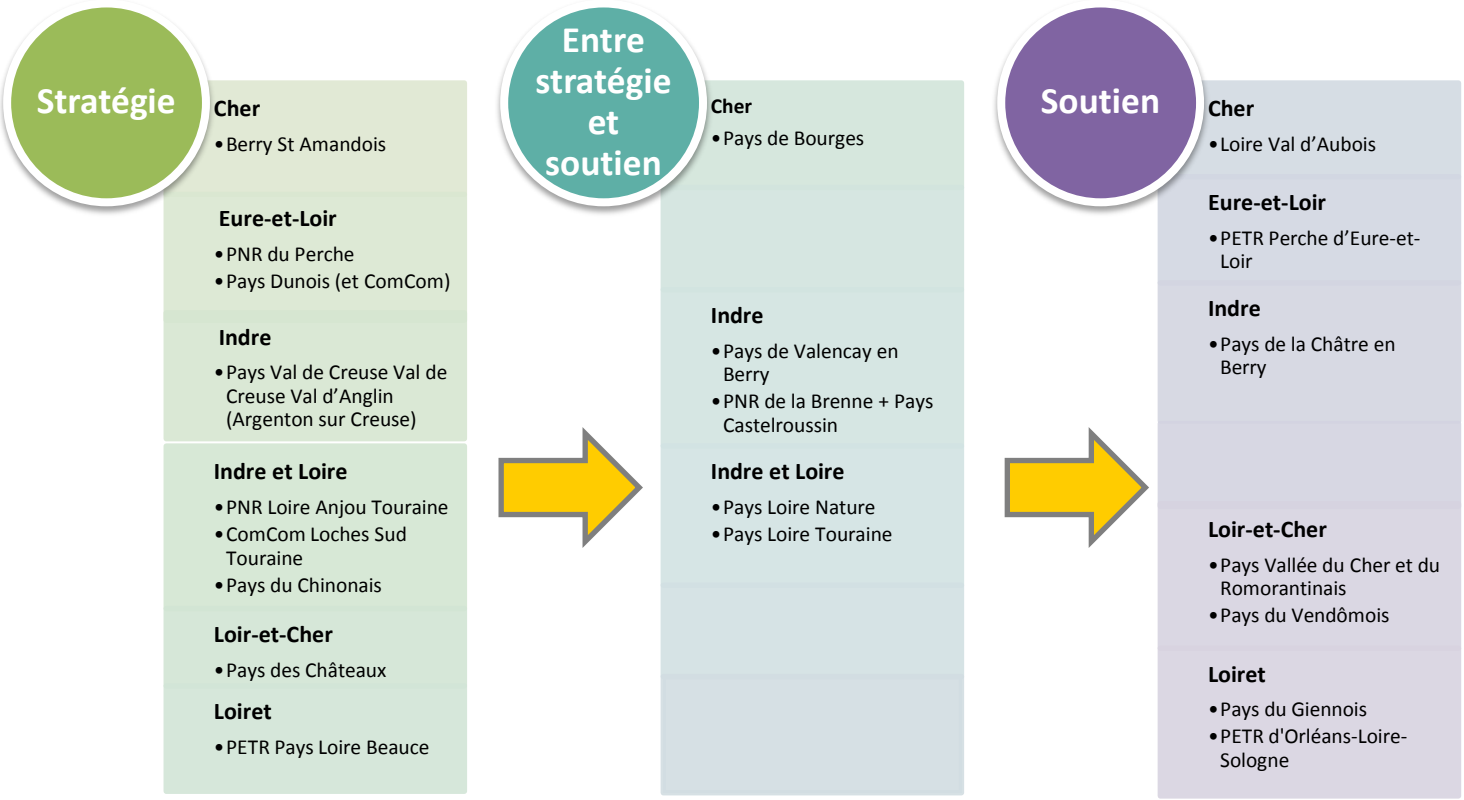

Certains territoires ont une **stratégie autour de l'agriculture et de l'alimentation.** Les 3 communes autour d'**Argenton sur Creuse** (*Pays Val de Creuse-Val d'Anglin)* ont défini une stratégie de mise en place d'un PAT, d'abord autour d'une transition dans les cantines du territoire. Il y a une volonté de partir d'un sujet restreint pour mobiliser les acteurs du territoire (familles, chefs de cuisine, producteurs…) pour les faire interagir et qu'ils puissent décider d'actions plus globales à long terme. Le **Parc Naturel régional Loire Anjou Touraine** n'a pas lancé de PAT, mais est engagé vers la transition agricole et alimentaire. Il travaille depuis une dizaine d'années sur l'approvisionnement en circuit courts pour la restauration collective (*projet Loccaterre).*

Certains territoires sont dans des **phases intermédiaires,** comme le **Pays de Valencay en Berry** qui est en phase de construction politique d'un projet. A l'échelle du pays il y a déjà des projets autour de l'alimentation (projets de cuisine et projets de mielleries collectifs). Le **Pays Loire Touraine** se situe également entre stratégie et soutien. Par le Contrat régional de Pays (2012-2017), Contrat régional Solidarité Territoriale (2018-2024), le programme Leader (2014-2020), de nombreuses actions sont soutenues financièrement (*réalisation d'études sur l'AB et les circuits courts, aides à des exploitants (aides à l'installation, achat de matériel de transformation…).* Le pays n'a pas d'actions propres particulières, mais l'idée de travailler sur un PAT pourrait se faire dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCAET).

Puis certains territoires interrogés font essentiellement du **soutien à des initiatives individuelles ou collectives,** sans actions propres dédiées. Ce soutien se fait par le biais de dispositifs tels que les CRST et PCAET par exemple.

1. Les territoires de projet

1.1. Les différentes échelles de projets en région Centre-Val de Loire

- la plupart des territoires de projet sont des **Pays** (ou des PETR)
- **certaines communautés de communes** aussi (souvent en lien avec les Pays, sauf dans l'Indre-et-Loire où certaines sont porteuses seules)
- les **PNR** ont des actions de longue date sur la thématique de la transition agricole et alimentaire et investissent aussi celle des PAT

1.2. La question des PAT à un niveau départemental

L'étude révèle aussi des incertitudes quant au choix des territoires de projets. On observe que dans la grande majorité des départements, la question voire le projet de faire un **PAT** à un niveau départemental se pose.
Du point de vue départemental, un **PAT** est souvent envisagé pour traiter de la thématique de la restauration collective, notamment en termes de structuration (avec la création de plateformes départementales).

1.3. Des PAT à plusieurs niveaux ?

La question des **PAT** départementaux pose surtout une autre interrogation, celle de la possibilité de « chevauchement » de **PAT**. Des projets départementaux et ceux à de plus petites échelles peuvent être perçus comme complémentaires. A l'inverse un **PAT** départemental ne permettrait pas un conseil local de gouvernance sur l'alimentation pertinent. L'échelle de bassin de vie permet davantage une réelle implication des habitants et des acteurs de l'alimentation.

Des questions en suspens :

→ *Est-ce qu'un PAT départemental implique que les plus petits territoires (pays, communautés de communes, communes…) ne peuvent plus en faire ?*

1.4. Les échelles de production et de consommation

Le choix des échelles de projets pose aussi la question de l'adéquation entre production et consommation d'un territoire. Un **PAT** vise à réadapter l'offre et la demande sur un territoire, mais sans rechercher sa totale autonomie. Un territoire peut difficilement être autosuffisant, mais certaines productions peuvent être relocalisées.
Par exemple, le Pays des Châteaux (41) a décidé pour son **PAT** de raisonner en prenant en compte la production à une échelle plus grande que son territoire, de raisonner en termes de production départementale. La consommation est prise à l'échelle du bassin de vie.

2. Les types de projets. Des Projets Alimentaires Territoriaux ?

2.1. Une notion de PAT encore floue

Très peu de projets sont identifiés comme des Projets Alimentaires Territoriaux en Région Centre-Val de Loire. Le Pays des Châteaux (41) vise à ce que son projet devienne un **PAT**. A une échelle de territoire plus réduite, les 3 communes autour d'Argenton sur Creuse (36) se situent dans cette dynamique de **PAT**, car il y a un projet de mise en place en place d'une gouvernance autour de l'alimentation (par le biais des cantines scolaires). Le Parc Naturel Régional du Perche (28) souhaite s'engager dans un **Projet Alimentaire Territorial** pour réunir les différentes initiatives de son territoire. L'agglomération de Tours (37) a aussi travaillé dans le sens d'un **PAT**.

En Région Centre-Val de Loire, on observe surtout des territoires qui souhaitent mettre en cohérence les différentes initiatives de leur territoire, de leur donner un sens. Pour autant mettre en place un **PAT** nécessite une stratégie dédiée à l'agriculture et à l'alimentation. Un cadre stratégique se fait notamment par un soutien fort des élus du territoire.

La notion telle que définie dans la loi est floue et laisse aux acteurs du territoire beaucoup de marges d'interprétation. InPACT Centre a défini les critères d'un **PAT**, afin que ce dispositif devienne un véritable outil de transformation de l'agriculture et de l'alimentation d'un territoire. Ils sont détaillés dans ce document (à partir de la page 26).

Des questions en suspens :

→ *Que mettre derrière la notion de PAT ?*

→ *Comment aller plus loin que le regroupement des initiatives et s'orienter dans la définition d'une stratégie ?*

2.2. Les dispositifs qui initient des réflexions sur l'agriculture et l'alimentation

Beaucoup de territoires interrogés ne parlent pas encore de PAT mais soulignent le fait qu'ils abordent la thématique agricole et alimentaire par le biais de dispositifs qui ne leur sont pas spécifiquement dédiés.

- **Les SCoT**

Un **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un outil de planification intercommunal. Un **SCoT** peut prendre en compte l'agriculture d'un territoire (au travers des espaces agricoles, activités agricoles, développement de l'espace rural, des ceintures vertes, des identités paysagères….). Un diagnostic agricole doit obligatoirement être réalisé au préalable.

- Un **SCoT** est différent d'un **PAT** mais le diagnostic permet d'identifier des premiers enjeux agricoles du territoire.
- Un **SCoT** permet de réaliser un diagnostic agricole tandis qu'un PAT doit comporter un diagnostic plus complet : à la fois agricole et alimentaire (enjeux agricoles, production, consommation…)
- Un **SCoT** permet de donner des premières orientations stratégiques.

L'exemple d'un territoire :

- Le projet d'**Inter-SCoT** de **3 territoires du département du Loiret** (PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, PETR du Pays Loire Beauce et la Communauté de Communes des Portes de Sologne (du Pays Sologne Val Sud))
    - 3 territoires qui se ressemblent : des territoires ruraux de l'Orléanais
    - une agriculture prédominante
    - identification d'orientations suite au diagnostic
        - identification des différents points de pression sur l'activité agricole et nécessité de la préserver
        - volonté de développer de la diversification
        - développer une agriculture périurbaine et biologique

- **Les PCAET**

Un **plan climat-air-énergie territorial** (**PCAET**) est une démarche de développement durable obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. C'est un projet de territoire dont les objectifs sont notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).
L'outil Clim'agri de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un outil qui permet d'identifier les émissions de GES des activités agricoles. Il peut permettre, dans le cadre d'un **PCAET**, d'identifier certaines pratiques agricoles et d'identifier les marges d'évolution. Cet outil permet de faire le lien entre stratégie climatique et stratégie agricole.
Un **PCAET** peut ainsi être un levier pour s'intéresser à des thématiques alimentaires et ainsi aller vers des PAT.

Dans le cadre d'un appel à manifestation (2018) de l'ADEME, certains territoires sont accompagnés dans la mise en place de leur **PCAET** pour faire le lien avec les thématiques agricoles. Une première vague de territoires a été sélectionnée :

- Communauté de communes Touraine Est Vallée (37)
- Communauté de communes du Val d'Amboise (37)
- Pays du Gâtinais (45)
- Pays des Châteaux (41)

    Le Pays des Châteaux a par exemple choisi d'orienter le travail d'accompagnement sur la consommation sur son territoire pour affiner ses données, via l'outil Clim'agri notamment. Les questionnements sont par exemple :
    - sur un chiffrage des GES liés à la consommation
    - sur les habitudes de consommation

D'autres dispositifs peuvent aussi amener des territoires à se saisir de la thématique alimentaire et agricole :

- les **Contrats Locaux de Santé (CLS)** : où des liens sont faits entre alimentation et nutrition (autour de l'alimentation équilibrée, pour tout type de public)
    - CLS du Pays Berry Saint Amandois
        - Fiche action 15 : « Favoriser la réflexion autour de l'alimentation des enfants dans les cantines des écoles maternelles et primaires »
        - Fiche action n° 16 : « Favoriser la réflexion autour de l'alimentation des jeunes en lien avec le gaspillage alimentaire »
        - ….
    - CLS Pays Loire Nature et ses communautés de communes (2018)
        - Promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière pour les habitants du Pays Loire Nature
        - Développer les actions de promotion de la santé à destination des personnes en situation de précarité (*aide alimentaire…)*
    - CLS du Pays du Chinonais
        - Le tissu associatif regroupé autour du CLS a fait remonter les volontés de travailler sur l'alimentation, en faisant des liens avec la santé.

- **Agenda 21** (pour l'application de mesures pour un développement durable dans les collectivités territoriales)
  - Chapitres dédiés
    - Promotion d'un développement agricole et rural durable.
    - Renforcement du rôle des agriculteurs.

- **Trame Verte et Bleue** (dispositif pour enrayer les pertes de biodiversité)
  - Document dans lequel peut rentrer la préservation des sites naturels et agricoles

2.3. Les stratégies LEADER

Le programme européen **LEADER** (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est financé par le **FEADER** (Fonds européen agricole pour le développement rural). Le **FEADER** constitue le « second pilier » de la **PAC** (Politique Agricole Commune). Les programmes **LEADER** sont alimentés par ce fond dédié au financement de projets ruraux. Les programmes **LEADER** sont gérés par des groupes d'action locale (GAL) et ne concernent que les territoires ruraux. Les programmes **LEADER** des territoires sont souvent orientés sur des stratégies, et peuvent favoriser le développement de projets agricoles et alimentaires.

Les stratégies **LEADER** des territoires peuvent être aussi des indicateurs :
- de l'ancienneté des actions sur l'agriculture et l'alimentation
- des volontés des territoires de favoriser un certain type d'agriculture
- des stratégies à venir et de la possibilité d'un futur PAT

Quelques exemples de territoires avec des stratégies LEADER :

- **Pays de Bourges (18**), stratégie 2014-2020, *« Mieux vivre ensemble. Une solidarité intergénérationnelle au cœur d'une solidarité ville/campagne »*
  - 3 axes, dont 1 consacré à l' « Alimentation locale et solidaire »

L'alimentation : promouvoir le savoir-faire local, son image au cœur d'une dynamique « solidaire »	Circuits courts : source de développement économique et local
	Promouvoir l'essaimage de projets maraichers (par l'ESS et les citoyens)
	Développer l'accessibilité des produits bio et locaux dans la restauration hors domicile
	Produire et se nourrir : les Epicerie Sociales/solidaires, restaurants associatifs, ressourcerie, des vecteurs pour construire du lien social

- **Pays Val de Creuse-Val d'Anglin (36)**, stratégie 2014-2020, *Développer une nouvelle vie collective rurale par le « faire ensemble »*
  - Fiche action : Circuits courts alimentaires de proximité : on passe la 2ème ! ».

- **Pays Loire Nature (37),** stratégie 2014-2020, **«** *Innovation par les services pour une meilleure dynamique et qualité de vie en Pays Loire Nature »*
  - Fiche action : « Identifier et soutenir les niches économiques dans le domaine de l'économie verte »

- **Pays des Châteaux (41),** stratégie 2014-2020, *« L'excellence territoriale comme vecteur de développement du Pays des Château »*
  - Axe sur « Développer une filière alimentaire courte et/ou locale »

- **PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne** (45), stratégie 2016-2020, *« Des ressources spécifiques à partager et mobiliser pour s'adapter aux changements »*
  - Fiche-action 1 : Améliorer et valoriser la qualité des ressources naturelles
    - → fiche dans laquelle peuvent rentrer des actions de préservation et de valorisation des espaces agricoles et des projets de lutte contre la déprise agricole
  - Fiche-action 2 : Promouvoir et développer les filières locales
    - → fiche dans laquelle peut rentrer le soutien à la création et au développement de circuits courts
- **PETR Du Pays Loire** Beauce (45), stratégie 2014-2020, « *L'énergie, l'eau et la biodiversité, au cœur d'une dynamique territoriale, moteur de la transition énergétique et écologique »*
  - Fiche action 4 : « Agriculture durable **»**

2.4. A quoi servirait un Projet Alimentaire Territorial ?

Quelques réponses de territoires :

☞ combler un manque de coordination entre les différentes initiatives

☞ réunir les différentes initiatives de son territoire pour trouver une cohérence

☞ aller dans la continuité des actions déjà en place, et aller plus loin en définissant une stratégie

☞ un PAT pour permettre aux projets de durer dans le temps

3. Quelles sont les thématiques abordées par les territoires ? Et quelles sont les types de premières actions mises en place ?

3.1. La thématique de la gouvernance alimentaire encore trop peu traitée

La gouvernance alimentaire correspond à la participation des acteurs du territoire aux décisions et aux orientations de l'agriculture et de l'alimentation. L'intérêt des PAT est qu'ils permettent à d'autres acteurs que les acteurs traditionnels du monde agricole de participer aux décisions. Les PAT reconnaissent la multifonctionnalité de l'agriculture : l'agriculture touche à la fois à l'environnement, l'économie locale, au dynamisme des territoires ruraux, à la santé.
Encore très peu de territoires en région Centre-Val de Loire donnent une place importante à la gouvernance dans leurs projets. L'inclusion du monde associatif dans sa diversité et le dialogue entre les différents acteurs d'un territoire reste un enjeu majeur.

- Le projet GouTer et les territoires pilotes

En 2016, le **Pays Loire Nature** (et ses communautés de communes) (37) et le **Pays des Châteaux** (41) ont participé au projet GouTer, autour de la Gouvernance Alimentaire Territorial. C'est un projet de recherche-action sur 3 ans en partenariat avec l'International Urban Food Network (IUFN) qui vise à accompagner des territoires pilotes sur la thématique de l'alimentation avec 3 objectifs :

- favoriser la sensibilisation des acteurs locaux à la notion de gouvernance alimentaire
- co-construire et expérimenter un nouveau mécanisme de gouvernance territoriale
- dégager à partir de ces travaux des outils de méthodologie

Le **Pays de Châteaux** donne une place particulière à la gouvernance alimentaire et aux possibilités des citoyens et acteurs du monde agricole de s'exprimer et d'orienter les choix sur l'agriculture et l'alimentation du territoire. Dans le cadre de son PAT, le Pays réfléchit à la mise en place d'une instance pérenne : un Conseil Local de l'Alimentation. Les modalités (pouvoir, représentation, collèges…) ne sont pas encore fixées pour le moment.

- L'exemple de l'Observatoire des circuits courts du **Pays Berry Saint Amandois (18)**

Le Pays Berry Saint Amandois débute des démarches pour mettre en place une instance de concertation qui puisse réunir les différents acteurs locaux (associations de producteurs et/ou de consommateurs, Amap, chambres consulaires, ADDEAR18, élus et agents des collectivités….)

- La gouvernance autour de la restauration collective à **Argenton sur Creuse (36)**

A Argenton sur Creuse, la volonté des porteurs de projet du PAT est de rassembler les acteurs du territoire autour de la thématique alimentaire et qu'il y ait une large participation. La restauration collective des 3 communes du projet est le moyen choisi pour amener les habitants à se saisir de la thématique.

3.2. Beaucoup d'actions sur les circuits courts, les produits locaux et les filières locales

- Création de guides et cartes de producteurs
  - **Berry Saint Amandois** (18) avec le CPIE : volonté de créer un guide
  - «P'tit Guide Alimentaire en **Pays Dunois** pour un consommateur responsable» (28)
  - « Guide des Producteurs et artisans » du **Pays Loire Nature** (37)
  - En direct de nos fermes, carte des producteurs en vente directe du **Pays des Châteaux** (41)
  - Guide des produits du terroir en vente directe par le **Pays Forêt d'Orléans Val de Loire** (45) et **Pays Sologne Val Sud** (45)

- Création de magasins de producteurs, plateformes et drives
  - Plusieurs départements réfléchissent à des plateformes
  - « Drive Fermier du Berry » : plateforme de commande en ligne de produits locaux, **Pays Berry St Amandois** (18) → *projet qu'il faut redynamiser*
  - le K'di Fermier de Chaveignes, **Pays du Chinonais** (37)
  - les deux communautés de communes du Pays Loire Nature (37), **Touraine Ouest Val de Loire** et **Gâtine Choisilles Pays de Racan** veulent créer un magasin de producteur avec la Chambre d'agriculture du département.

- Magasin de producteurs bios et locaux à Neuvy St Sépulcre, **Pays Val de Creuse Val d'Anglin** (36) → *projet très récent*

- <u>Travail sur le développement de filières locales et d'outils (collectifs et individuels) de transformation</u>

  - Label pour la viande « Charolais Val d'Aubois », **Pays Loire Val d'Aubois** (18) → *tout début du travail*
  - collaboration du **Pays Berry Saint Amandois** (18) avec la Chambre d'agriculture 18 sur la création et la mutualisation d'outils individuels et collectifs de préparation /transformation des produits agricoles
    - axe du projet : « Développement de filières et systèmes alimentaires de proximité sur le Pays Berry St-Amandois »
- beaucoup de soutien par le programme LEADER aux filières locales et à la transformation, **Pays de Bourges** (18)
    - Aide au développement de filières locales (filière légumes, filière fruits à coques)
    - Aide à la création d'un atelier de transformation collectif (ATC Truffe)
    - Aide à la création d'un atelier de transformation de fruits (Les 2 pépins)
- Structuration de filières locales de production dans le **Parc Naturel Régional du Perche** (28)
    - Baguette du Perche
    - filière cidricole pour l'AOP « Cidre du Perche »
    - filière viande (groupement La Perchoise, Vallégrain)
- Filière viande de qualité en Boischaut Sud, **Pays de la Châtre en Berry** (36) → *début des projets*
- Démarche « Viande de Touraine et d'Anjou », du **PNR Loire Anjou Touraine** et de la **communauté de communes Touraine Val de Loire** (37)

3.3. Une grande majorité de territoires travaillent sur la restauration collective

La majeure partie des territoires interrogés réfléchissent en premier lieu à l'approvisionnement en local (voire bio) de la restauration collective sur leur territoire.

- C'est une thématique qui permet de « tirer les premiers fils » des thématiques agricoles et alimentaires.
- C'est une compétence des communes.

Les actions faites par les territoires sur la restauration collective revêtent deux aspects différents

- **Une partie sur l'approvisionnement**
- **Un volet modalités de fonctionnement et les modes de gestion des cantines**

❖ Les projets sur l'approvisionnement des cantines en produits locaux

Un point sur l'échelle des projets

des projets sur des échelles de bassin de vie :

- Cagette et Fourchette (36)
- MIL Perche (28)

des projets départementaux

- plateformes départementales (Agrilocal : 18, 28)
- projets en cours de réflexion dans tous les départements

MIL Perche (Marché d'intérêt local du Perche)

- favoriser l'approvisionnement en produits locaux (issus de circuits courts) de la restauration collective et professionnelle du territoire
- interlocutrice entre les producteurs et les professionnels. L'association a créé une Charte de bonnes pratiques pour ses produits

Cagette et Fourchette

- création de l'Association des Producteurs Fermiers du Pays Castelroussin (APFPC) en 2011, puis création de C&F en 2017
- 3 objectifs
  - *Centraliser la gestion commerciale*
  - *Coordonner une offre et une demande de produits cohérentes*
  - *Optimiser les flux logistiques pour la livraison vers les sites de restauration, pour les producteurs qui le souhaitent*

La plateforme **Agrilocal** a été lancée sur le département en 2016. C'est une plateforme de mise en relation entre les producteurs et les structures de restauration collective publique. Elle permet de favoriser les approvisionnements en produits locaux.

La nature des différents projets

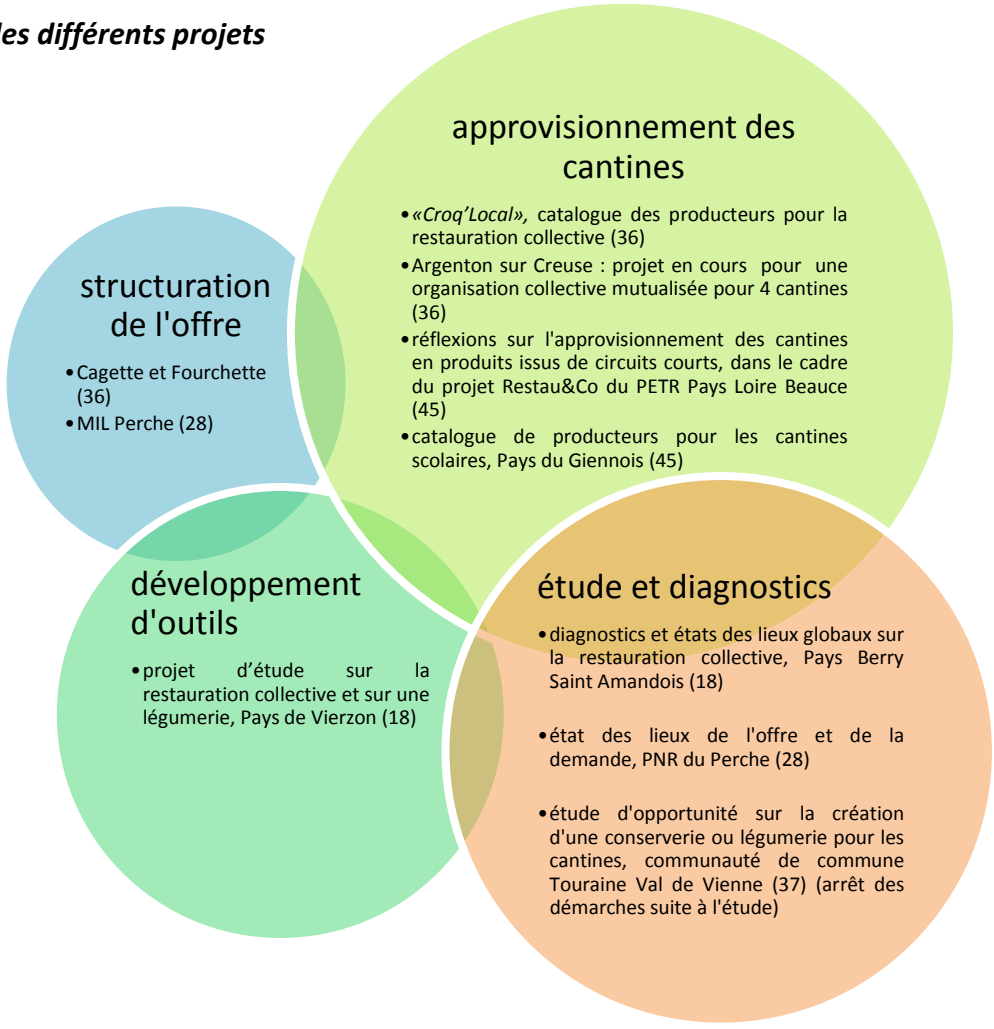

❖ **Les actions sur le fonctionnement des cantines**

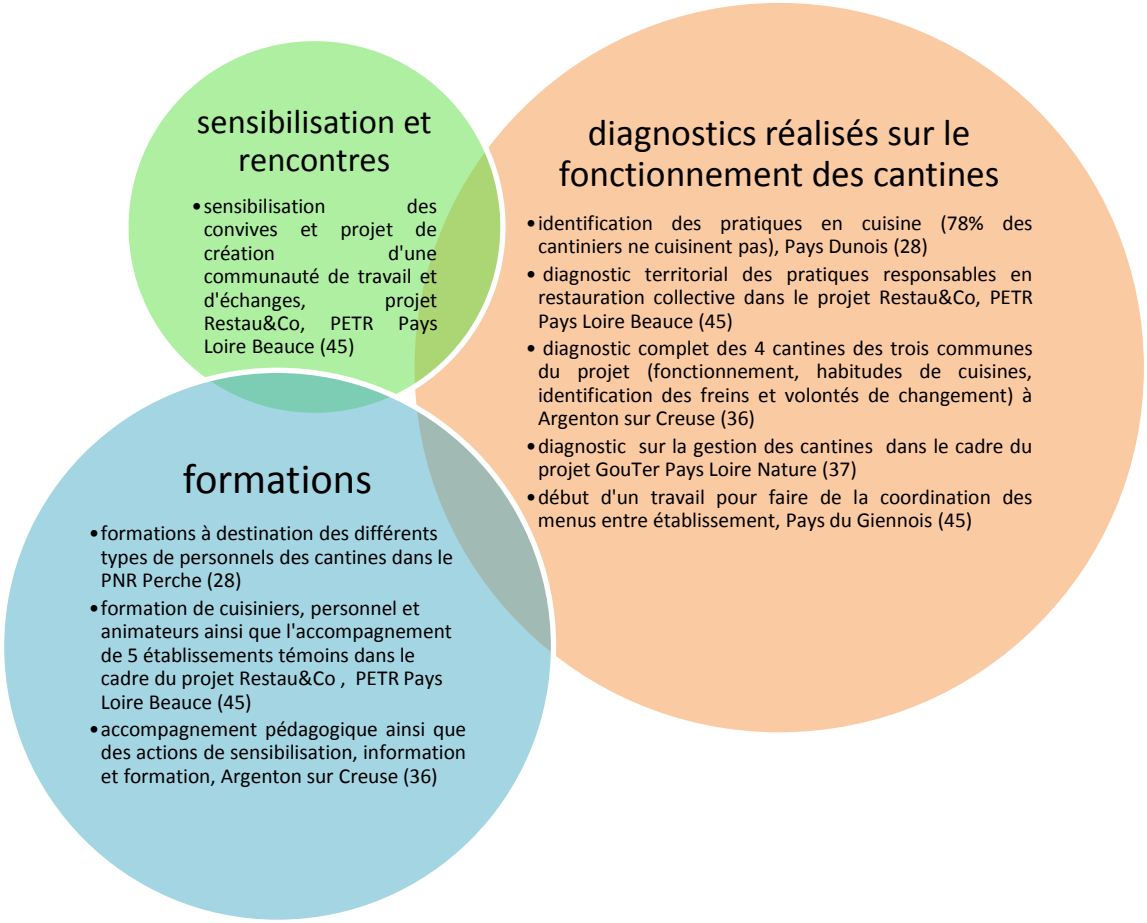

4. Les études, enquêtes et diagnostics réalisés par les territoires

Très peu de territoires réalisent des diagnostics complets, à la fois agricole et alimentaire. En revanche beaucoup de territoires font des études et enquêtes sur l'offre alimentaire ou des thématiques ciblées, les potentialités de production, sur les volontés des producteurs de livrer la restauration collective, etc… La réalisation d'un diagnostic est au cœur des PAT :

- il doit être « partagé »
- il ne doit pas se limiter à caractériser l'offre
- il doit aller au-delà d'un diagnostic quantitatif (chiffres de la demande et l'offre et avoir une dimension qualitative
- il permet une première mobilisation des acteurs du territoire

Diagnostics complets

- **Pays des Châteaux** (41) réalisé en 2018
- **Pays Dunois** (28) réalisé en 2016
- **Pays de Bourges** (18) (projet)

Etudes

projets d'études sur la relocalisation alimentaire, **Communauté de communes Terres du Haut Berry** (18)

projet d'étude pour une légumerie, **Pays de Vierzon** (18)

2 études : « Valorisation des circuits courts et des produits locaux » et une autre sur l'offre des tournées alimentaires, **Pays Dunois** (28)

Enquêtes

enquête sur les pratiques des producteurs locaux (sur les outils de transfomation : pour identifier les besoins), **Pays Berry Saint Amandois** (18)

enquêtes dans le communes sur les potentiels de dév eloppement de l'agriculture bio et des circuits courts (installation/resrtauration collective) P**ays Loire Touraine** (37)

phase d'enquête en 2018 pour caractériser le contexte agricole (avec des rencontres d'acteurs du terrain) pour permettre une analyse agronomique et socio-économique du territoire, **Pays Loire Beauce** (45)

enquêtes dans les cantines, **Pays du Giennois** (45)

Les exemples de diagnostics complets

Le **Pays des Châteaux** : un diagnostic réalisé d'avril à août 2018

- les dynamiques territoriales (foncier agricole, emploi agricole…)
- bassin de production (élevage, caractérisation des cultures….)
- analyse du bassin de vie (état des lieux des commerces alimentaires, sur le gaspillage alimentaire, sur les inégalités d'accès, restauration collective, sur les nouveaux modes de commercialisation…)
- état des lieux des différents acteurs du territoire
- matrices AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Le **Pays de** Bourges : volonté si un PAT est lancé de faire un diagnostic complet

- diagnostic de production et de consommation (capacités du territoire)
- analyse AFOM
- potentiellement un volet prospectif volonté de pouvoir l'élargir aux structures d'accompagnement, à la recherche, l'enseignement agricole, le transport et autres acteurs….

5. Réunir les différents acteurs de son territoire : l'exemple des Forums

Si très peu de territoires engagent des réflexions sur la gouvernance autour de l'alimentation, certains organisent néanmoins des premières réunions entre acteurs. Les PAT ont pour objectif de redéfinir la prise de décisions en matière agricole et alimentaire et cela se fait notamment par l'ouverture à d'autres acteurs : consommateurs, monde associatif, organisations de producteurs… Ces différents types d'acteurs n'ont pas les mêmes niveaux de connaissance et ont des cultures, voire des intérêts différents.

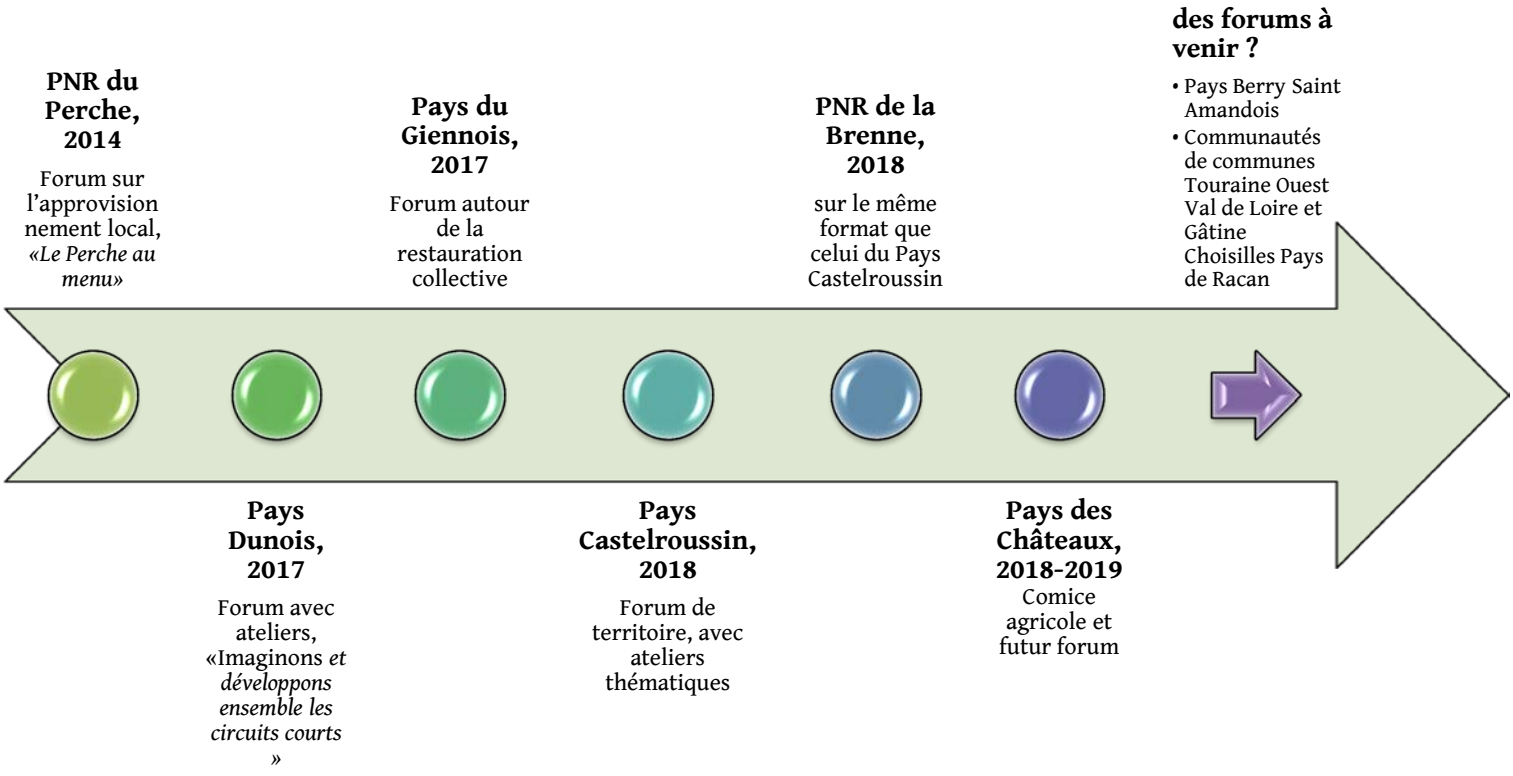

6. Les acteurs mobilisés par les projets alimentaires territoriaux

Les PAT mobilisent d'autres types d'acteurs que les institutionnels (Pays, comcom, département) notamment le monde associatif, le milieu agricole… La mise en place de PAT nécessite bien souvent une ingénierie dédiée (en interne ou non) mais aussi un accompagnement extérieur. On observe en région Centre-Val de Loire que les projets sont souvent le fruit de collaboration entre les acteurs institutionnels et des structures (souvent associatives) d'accompagnement.

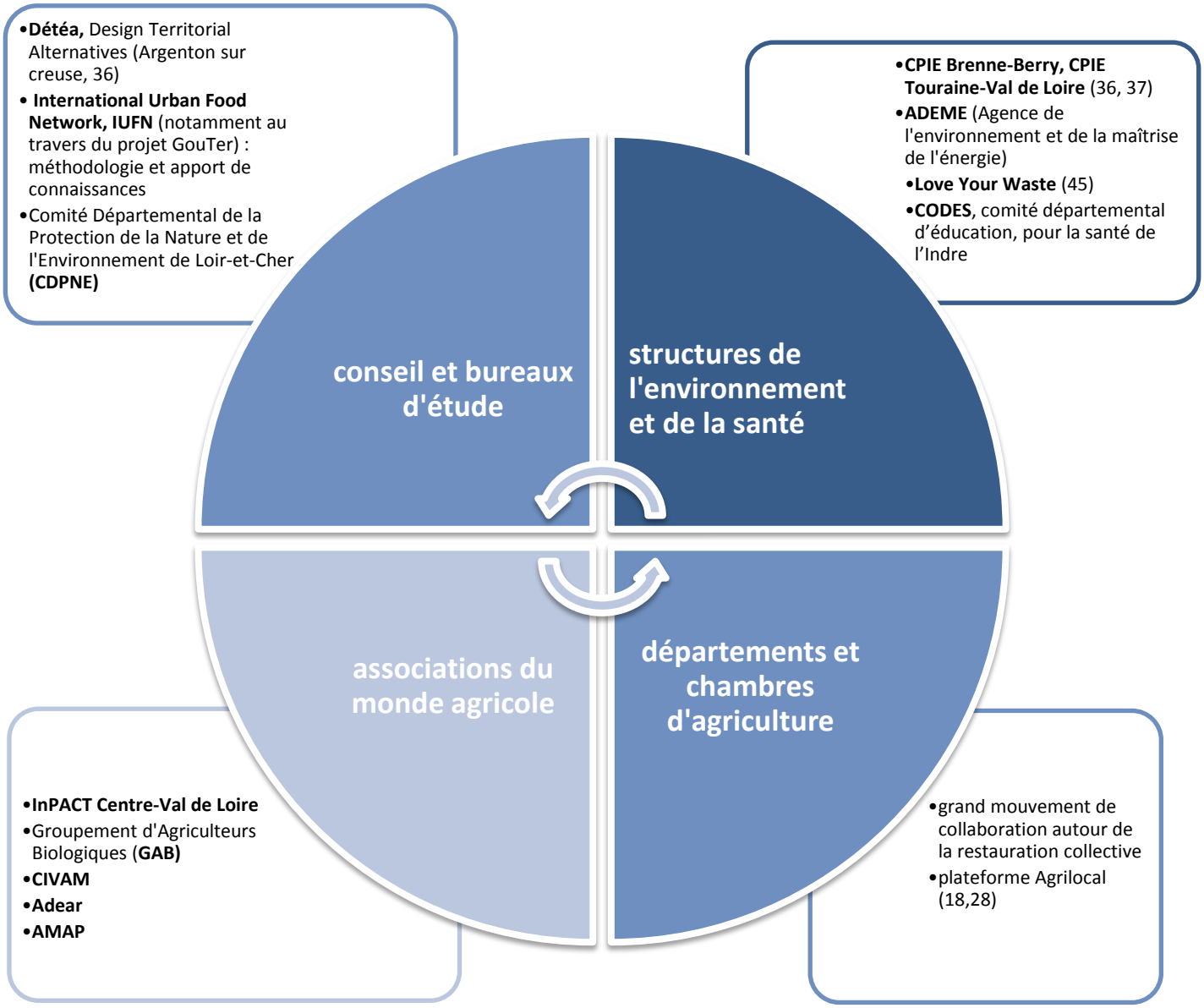

7. Les freins identifiés au développement des PAT et perspective critique

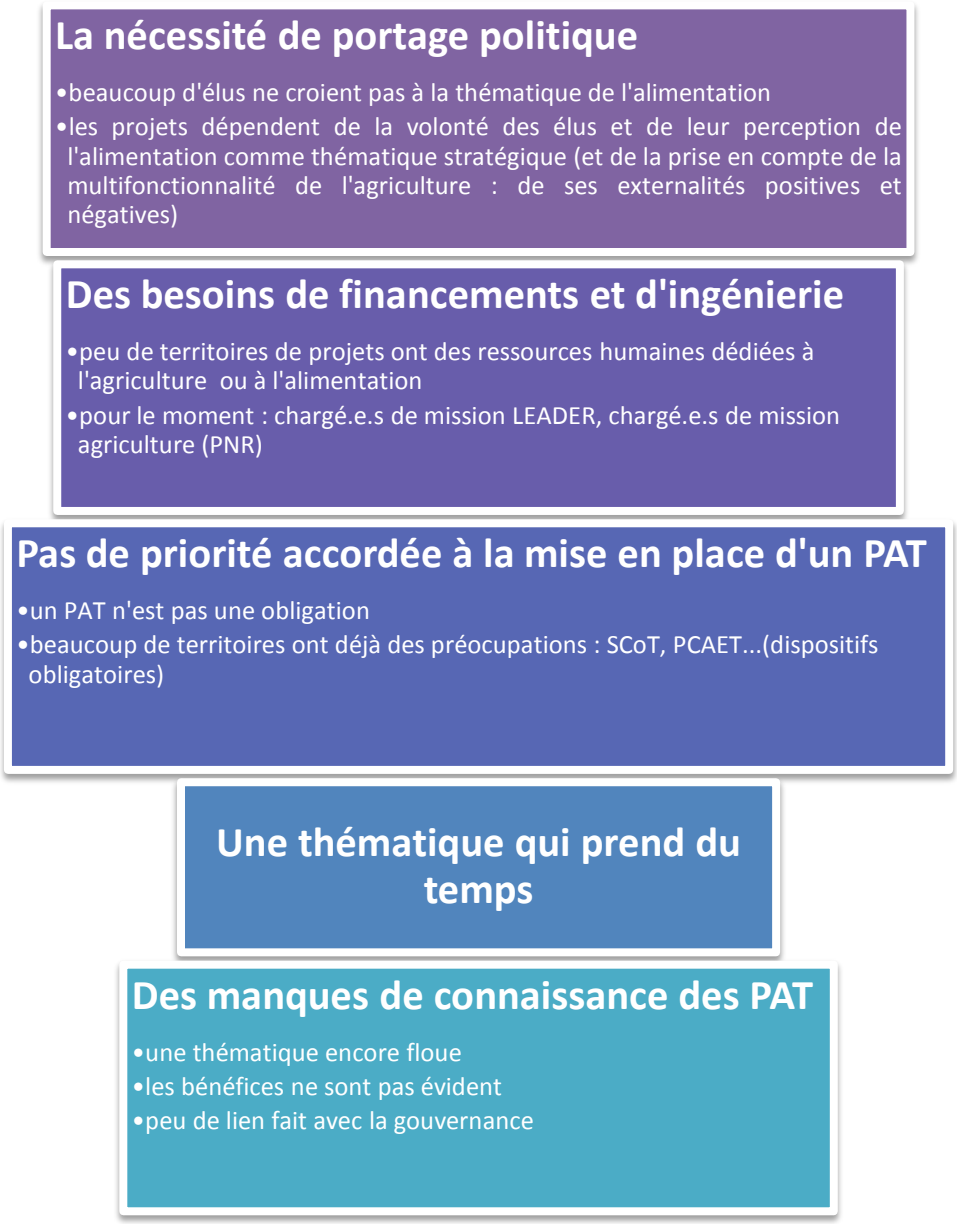

Perspective critique

très peu de projet de PAT à visée systémique et très peu d'actions transversales

très peu de travail sur la gouvernance et peu d'inclusion des différents publics

une focalisation sur l'offre et des projets uniquement abordés sous l'angle des débouchés

les six champs thématiques abordés inégalement

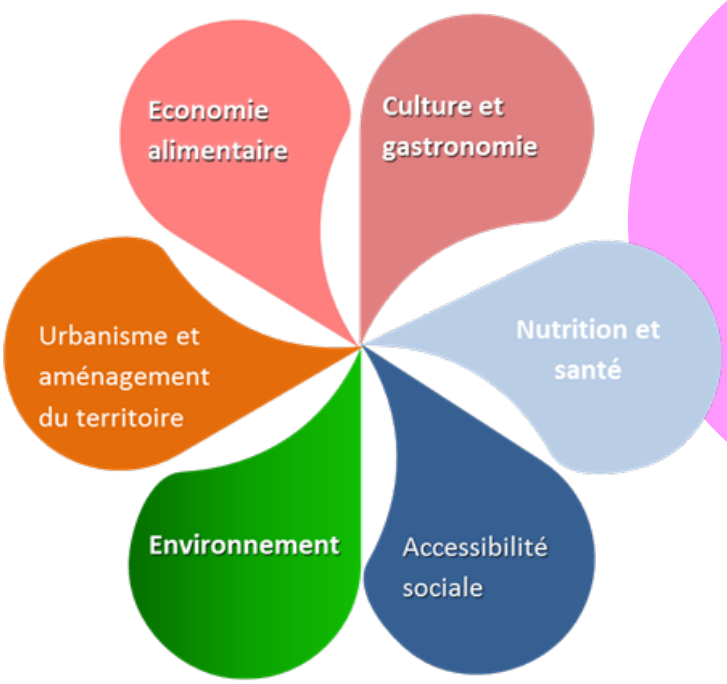

6 champs thématiques

- une surreprésenataion des projets pour l'approvisionnement des cantines (économie alimentaire)
- **l'accessibilité sociale** est très peu envisagée dans les PAT
- **peu de liens** sont fait entre les champs

Remarques de la salle

« On parle beaucoup de local pour les cantines mais assez peu de qualité. On peut apparemment faire un PAT sans faire rentrer la notion de qualité… »

« L'étude présentée permet mise en visibilité de l'ensemble des démarches au niveau régional. Il y a une diversité d'enjeux : sur les échelles des PAT, sur les besoins en termes d'ingénierie et de financement, sur certains blocages et notamment des questions de portage politique et enfin des questions sur le stade d'avancement des démarches. »
« Deux interrogations :

- A partir de quand passe-t-on d'une multitude d'initiatives à un PAT cohérent ?
- Peut-on faire un PAT sans parler de gouvernance ? »

Camille Billon, DRAAF

- ⇨ En effet beaucoup de territoires veulent mettre en place des PAT sans penser l'axe gouvernance.
- ⇨ Un PAT c'est à partir du moment où il y a une vraie stratégie sur l'alimentation et sur l'agriculture, pas uniquement sur l'alimentation. Un PAT doit correspondre à une vision systémique. Il ne faut pas uniquement penser en termes de relocalisation mais aussi en termes de qualité et d'aller tout de suite vers un projet avec de l'ambition.

« Y'a-t-il une échelle pertinente pour les PAT ? On voit qu'il y a à la fois : pays, communauté de communes, département, chambre d'agriculture, association Chambre-département. Il y a des initiatives à tout niveau, selon les compétences de chacun.»

- ⇨ La loi ne précise rien sur la question des échelles.
- ⇨ Il existe néanmoins certaines recommandations sur le fait qu'un PAT doit correspondre à un bassin de vie.
- ⇨ A un PAT doit correspondre un conseil de gouvernance adéquate. Il faut réfléchir à quelle sera l'échelle qui peut réunir les acteurs d'un territoire.
- ⇨ S'il y a plusieurs échelons et des imbrications de PAT (pays/département), il est nécessaire de coordonner ces différents PAT.

« Est-ce qu'un PAT signifie l'autonomie alimentaire d'un territoire ? »

- ⇨ Avec les PAT il y a une volonté d'améliorer l'autonomie des territoires.
- ⇨ Il n'y a pas de notion d'autonomie mais des notions de réflexion pour une réadaptation aux besoins.

Le point de vue du Pays des Châteaux

« Le diagnostic a été fait sur l'offre et la demande. La demande au niveau du bassin de vie blésois est cohérente. Mais par exemple faire sans l'abattoir départemental de Vendôme n'a pas de sens. Par conséquent le diagnostic est sur la production départementale et sur la consommation du bassin de vie de Blois.
Les questions d'autonomie ne sont qu'un outil mais c'est intéressant, avec les surfaces agricoles dont dispose notre territoire, de savoir combien de jours d'autonomie on peut tenir théoriquement. C'est un calcul intéressant. On a vu qu'en Loir et Cher on est très large et que l'on a potentiellement deux fois plus de terres que ce qu'il faudrait pour nous nourrir. Mais on sait très bien qu'on ne se nourrit pas qu'avec des choses produites en Loir et Cher, on en est très loin. Il faut plus le voir comme un outil qui fait réagir et qui fait débat. Typiquement dans notre conseil local c'est des choses sur la table, pour faire réagir. »

Intervention Madame la Vice-Présidente à l'alimentation, Christelle de Crémiers

« J'ai entendu dans vos remarques que les élus ne s'occupaient pas d'alimentation. C'est avant tout une question générationnelle. Une habitude a été enracinée : l'agriculture et la nécessité de produire l'a emporté sur une politique proprement dédiée à l'alimentation.
Aujourd'hui les élus ne se ressaisissent pas forcément de cette question mais on constate que le travail citoyen, le travail d'enquêtes et de journalistes participent à ce qu'une sensibilisation se fasse. On a commencé récemment à se dire : on veut savoir ce que l'on mange tout simplement.
A la région nous avons identifié l'alimentation comme étant une des pierres angulaires de la résilience des territoires. Vous avez parlé d'autonomie, d'environnement, de santé : l'alimentation est cette avancée systémique qui permet de rééquilibrer une situation totalement extrême dans laquelle nous sommes aujourd'hui. La région Centre-Val de Loire a la fierté d'être une, voire la première région agricole de France. C'est aussi une région où plus de 90% de ce qui est produit quitte le territoire. Quand nous avons présenté la stratégie régionale de l'alimentation et qu'elle a été votée à l'unanimité, on a bien fait remarquer que ne serais ce que passer à 30% de relocalisation de la consommation alimentaire c'était déjà énorme, et de garder quand même 70% qui quittent le territoire, notamment pour l'export.

On est en train de faire un changement de système. Quand on veut relocaliser et que l'on développe les circuits courts on remet profondément le système de l'immédiateté de la commande en cause ainsi que l'esprit de la loi telles qu'elles sont faites au niveau européen. On remet en question une commande qui ne permet pas une relation stable et durable à l'année entre les producteurs et les consommateurs. Les enjeux des flux tendus, de l'immédiateté et des très grosses plateformes logistiques : ce sont ces trois choses-là qui guident les appels d'offre pour le domaine alimentaire.
Ce n'est pas en disant : « on va faire plus de bio, plus de local et ça sera très bien ». Non, car il y aura de plus en plus un mur qui va se présenter. Ce mur-là sera celui des acteurs qui seront perdants dans le changement de système. L'ambition de la région est d'avoir une politique de l'alimentation à 360° : depuis les semenciers jusqu'aux promoteurs touristiques sur un restaurant en passant par le citoyens, les artisans...

De l'importance de faire des PAT à des échelles de bassin de vie

Sur la question de l'échelle, l'échelle est celle qui est à l'échelle humaine : cela ressemble à un bassin de vie, à un pays. Ce n'est pas forcément les frontières exactes du pays car ils n'ont pas été forcément faits dans une logique alimentaire. Le département a clairement un rôle d'ensemblier, car justement dans son territoire il y a plusieurs pays ou bassins de vie.
En revanche ce n'est pas adapté d'imaginer un PAT dont la seule échelle est départementale n'est pas adapté. Un département est trop grand et induit un retour à des plateformes logistiques, et par conséquent à une même logique. S'il y avait une plateforme logistique à Orléans ou à Chartres, très vite elle devient celle de Rungis puis celle de La Haye. Car le système duquel on essaye de sortir est celui du toujours plus. Donc si on reproduit en petit, je vous donne dix ans pour qu'on revienne exactement à la même situation qu'aujourd'hui mais en pire parce que le dérèglement climatique aura encore avancé et qu'il y aura encore plus de dommages sur la santé et sur l'environnement.

Pour des PAT plus ambitieux

La définition nationale donnée pour les PAT est très floue. Grace à cette étude, InPACT Centre est aussi en mesure de donner la définition d'un PAT pour la Région Centre Val de Loire. La stratégie a été votée à l'unanimité, nous avons plein de dispositif, une loi NoTRE qui nous donne la compétence pour s'en occuper et il y aura des PAT selon cette définition.
Il faut accepter que l'on réinvente la gouvernance et que l'on reparte de zéro, bien évidemment avec les élus, car ça ne se fait pas sans eux. Plus il y aura d'élus convaincus, mieux ce sera. »

Quelle place pour les paysans dans ces projets alimentaires territoriaux ?

Intervention d'Agnès Sourisseau

Je me trouve sur une exploitation de 35ha située dans le Nord Seine et Marne, à côté de Meaux. Le territoire du bassin parisien est un peu caricatural dans sa manière de se structurer : il y a une densité urbaine très forte et les territoires agricoles sont autant de pages blanches à remplir par l'urbanisation. Sur le territoire où je suis il va y avoir beaucoup de projets du Grand Paris : c'est vraiment à l'articulation du rural et de l'hyper urbain, avec la proximité du canal de l'Ourcq qui est comme un couloir qui relie Paris à la campagne. La parcelle où je suis est entourée de voies ferrées. Ce sont des terrains qui ont une histoire intéressante par rapport au développement galopant de l'urbanisation.

Du paysage à l'agriculture

Au départ je viens du monde de l'arbre, j'ai une formation de paysagiste, donc j'étais plutôt destinée à m'intéresser aux arbres dans toutes leurs formes. On est dans un système où on cloisonne les choses, quand on s'intéresse aux arbres, en général on s'intéresse pas forcément à l'agriculture alors que ça a toujours été lié. Aujourd'hui il parait évident que les deux professions se rejoignent. Aujourd'hui je suis paysagiste et agricultrice.

Un territoire péri-urbain

J'étais au départ là pour restaurer des sols dégradés suite au projet de la ligne TGV Est. J'étais paysagiste pour replanter des arbres dans ces zones.

On a le plateau le plus fertile d'Europe soit disant et c'est une sorte de désert agricole car on fait de l'agriculture intensive qui a oublié de produire autre chose que des céréales et des grandes cultures.
On a des projets d'infrastructures qui se développent en permanence.
On a la plus grosse décharge d'Europe, les déchets de nos voisins européens viennent à côté de chez moi.
On a le couloir aérien de Roissy plus des lignes à très haute tension.
Et puis une nationale, un projet d'autoroute qui va se développer tout près.
On est vraiment cernés.

Ce qui est intéressant avec ce territoire là c'est qu'on a tout ce que la ville ne veut pas intramuros : on le met dans des champs et sur des territoires qui n'ont aucune reconnaissance. On n'a pas de PNR et c'est vraiment ce qu'on appelle la « France moche », qu'on trouve comme ça dans des zones périurbaines.

Restauration des sols par un système d'agroforesterie

Les 35ha où je suis avaient servi de base-vie pour le chantier du TGV Est. On a continué à faire en sorte que ces sols soient extrêmement dégradés, des sols agricoles ont été transformés en zones très minéralisées. Ces sols agricoles avaient mis des centaines de millions d'années à se constituer. Ils ont été détruits en très peu de temps et mon travail était de les restaurer. Avec la SNCF, propriétaires des terrains, il a été décidé de faire de la restauration qui mette en œuvre du génie écologique, c'est-à-dire de la restauration par les plantes et mettre en place des techniques d'implantation qui soient agricoles, avec des semoirs fabriqués pour semer des arbres en association avec des herbacés. Des parcelles de test ont été faites pour voir comment on pouvait régénérer les sols dégradés. Sur 35ha il y a eu à peu près 200 parcelles en association d'herbe et d'arbre et le reste est en prairies.

15 ans plus tard, ces 35ha ont été gérés en système qu'on pourrait qualifier d'agroforestier. L'élevage est en quelque sort venu accélérer ce processus d'aggradation des sols. L'agriculture est venue comme un moyen d'équilibrer économiquement la gestion du site, avec des productions de denrées alimentaires. En imbriquant tout ce qui relevait du vivant, c'est-à-dire herbacés, arbustes, arbres, animaux, on recréait une dynamique productive.

SITE EXPERIMENTAL D'AGGRADATION DES SOLS PAR LES PLANTES

LES MONTS-GARDES DE 35 HA DE GENIE ECOLOGIQUE SUCCEDENT AU GENIE CIVIL

Programme de recherche financé par RFF de 2003 à 2007

15 ans plus tard : des productions alimentaires diversifiées

Aujourd'hui on a une diversité floristique et animale (équidés, moutons, cochons et poules). Sans arrosage, et sans plus que ça d'apport, c'est un système d'auto-fertilité, ce qui fait qu'on arrive à avoir des productions très intéressantes.

Pour parfaire l'aggradation du sol, je suis en lien avec tout un producteur de biodéchets qui viennent des villes. Plusieurs tonnes me sont livrées chaque semaine (drèches de bière issus des brasseries, son de blé, invendus de magasins bios...). Tout cela sert de complément alimentaire aux animaux, même si l'herbe est vraiment l'aliment de base.

On constate aussi l'apparition de champignons du fait du pâturage des pairies : on a des hectares de production de rosée des prés qui sont liés à cette association élevage-herbe. On fait aussi des paniers de légumes en AMAP, de la cueillette dans les arbres présents sur place, on valorise tout ce qui est sauvage, en l'occurrence le cynorhodon. On travaille également avec des brasseurs pour faire des bières avec des légumes, par exemple de la bière au potiron, avec du miel aussi, des merises. Ce qui intéressant c'est

l'interaction entre les ateliers de transformation qui sont sur place et ce que l'on produit. Le paysage a évolué, on a des sols couverts, une diversité faune flore identifiée comme « hotspot » de biodiversité. Cette activité agricole avait permis de générer une biodiversité remarquable par rapport aux enjeux du Grand Paris.

L'émergence de l'association Agrof'Île : réflexions sur le paysage

Avec mes voisins agriculteurs on échange énormément. Ils disent arriver au bout du système. Ils ont des sols épuisés et sentent le besoin de changer de modèle. Ils ont des sols soumis à l'érosion mais il y a également des questions de coulées de boue qu'on voit maintenant dans les documents d'urbanisme. Les coulées de boue sont directement liées aux pratiques agricoles, c'est-à-dire à des sols qui ne sont pas assez couverts. Les coulées de boue arrivent au point bas et ça change la couleur de l'eau dans les ruisseaux avec les turpitudes que ça entraîne. On est dans une situation plus que critique et les agriculteurs en sont tout à fait conscients.

C'est pour ça qu'en 2016 on a monté l'association Agrof'Île, dont l'objectif est de développer l'agroforesterie et les sols vivants en Ile de France. Nous sommes le CIVAM Ile de France. Notre objectif est de passer du modèle qui est assez nu pour ré habiller les paysages, plutôt les ré-arbrer, avec de l'herbe, des arbustes, des arbres.

Passer de ce modèle à un autre modèle est extrêmement compliqué parce qu'il faut savoir comment distribuer les produits qui vont venir de ce modèle-là. L'organisation des agriculteurs, la discussion a amené à se dire : Comment va-t-on changer les paysages, comment va-t-on s'en sortir économiquement ? Il y a deux ans, c'était surtout avec mes voisins qu'on discutait.

Une grande diversité de projets en agroforesterie et sols vivants

Aujourd'hui on a énormément de porteurs de projets en agroforesterie et sols vivants sur l'ensemble du territoire d'Ile de France. Il y a aujourd'hui une cinquantaine d'agriculteurs et les projets sont extrêmement variés, diversifiés. Ça va de l'implantation de l'arbre intra-parcellaire à remettre des haies, à créer des dispositifs pour cultiver du houblon, remettre des vergers, des parcours volailles. On a une diversité qui va du verger à la haie fruitière. On essaye de construire collectivement les projets. Sur la plantation d'arbres on a des agriculteurs plus ou moins timorés. Certains disent planter le long des chemins, il y en a qui disent faire 70ha. Il y a un effet d'entrainement qui est assez étonnant.

On a aussi mis en place des systèmes de solidarité entre éleveurs et céréaliers. Des agriculteurs en grande culture couvrent leurs sols et ont des couverts végétaux qu'ils ne récoltent pas. Il y a toujours la problématique de la destruction des couverts pour mettre en place la culture qu'ils souhaitent. Les éleveurs font pâturer leurs brebis sur les parcelles de couverts. On avait fait un regroupement de 600 brebis qui correspondait à 3 éleveurs différents. La solidarité entre les deux types de producteurs a été vraiment très productive.

Les différentes activités de l'association

On se rend compte que pour changer d'itinéraire technique il faut aussi changer de variétés et aussi certainement de races d'élevages. Les agriculteurs réfléchissent à quoi réimplanter dans leurs systèmes agricoles avec la difficulté de la filière qui ne suit pas. On a monté un groupe de travail pour faire des tests sur les variétés anciennes de céréales en lien avec des boulangers. On a plus de questions que de réponses mais en tout cas on essaye d'avancer simultanément sur l'itinéraire technique et le débouché.

Avec l'association on travaille avec les lycées agricoles pour replanter des arbres, on fait beaucoup d'animation sur le territoire pour sensibiliser les consommateurs à ce dont on parle, on parle d'agriculture et de ce que ça génère sur les paysages. On essaye de faire aussi de l'agro-tourisme, c'est-à-dire faire venir les consommateurs sur les parcelles pour qu'ils voient le paysage de production. Si on veut vraiment nourrir Paris ça veut dire qu'on va mettre énormément de serres. Les serres génèrent un paysage qui n'est pas tout à fait le même que les cultures de plein champ. Donc comment les deux s'articulent ? Dans des territoires qui sont déjà dégradés à tout point de vue, les serres maraîchères doivent être aussi pensées par rapport à ce que l'on mange comme légumes. Il y a toute cette éducation à faire pour que l'on puisse manger beaucoup de légumes de plein champ et se remettre à en produire et peut être requestionner le dimensionnement des serres.

Le projet « Réinventer la Seine »

On a décidé de candidater à un appel à projet qui s'appelait « Réinventer la Seine » porté par la Ville de Paris. Notre projet était de dire que la ville commence à la campagne, c'était aussi en réaction à toutes ces questions d'agriculture urbaine où énormément d'argent est investi pour parler d'une agriculture qui aura quand même du mal à nourrir les Parisiens. Notre objectif était de dire qu'il y avait un bassin de producteurs qui est relié par un lien fluvial à la ville.

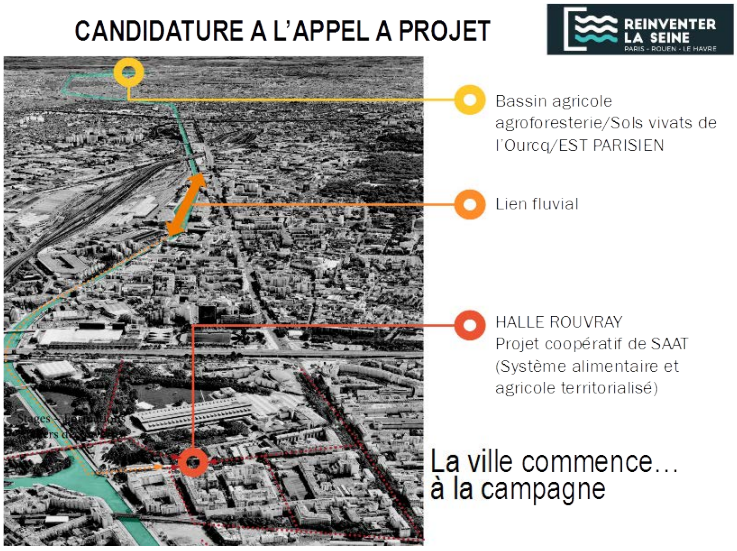

LA HALLE ROUVRAY
UN LIEU DE CONFLUENCES

MANUFACTURES DE l'OURCQ

Il se trouvait qu'il y avait un bâtiment mis à disposition par la ville de Paris pour qu'on imagine un projet. Le projet qu'on a voulu mettre en place était de travailler sur des filières qui nous semblaient emblématiques de leviers pour cette transition agricole qui sont le pain, la bière… Sur tout ce qui est conserverie, transformation de légumes on se rend compte qu'il y a beaucoup de pertes dans les légumes que l'on produit, surtout des légumes qui ne sont pas consommés, je pense aux orties par exemple, qui une fois transformés sont plus facilement acceptés. On travaille aussi sur le café même si on ne va pas en produire localement. On récupère énormément de marc de café pour cultiver des champignons, notamment la pleurote, mais également pour sa capacité agronomique, pour aggrader les sols. Le café est une plante agroforestière emblématique.

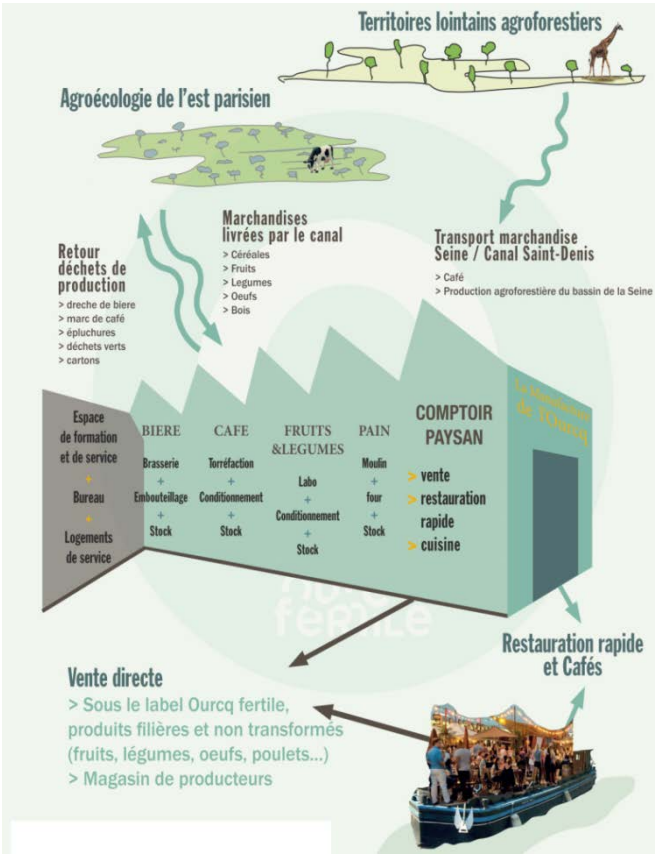

On veut aussi pouvoir valoriser le cycle de la matière organique. On récupère déjà des biodéchets dans les champs. Il faut s'organiser un peu mieux pour faire une vraie filière de recyclage de la matière organique et savoir quel type de biodéchets on va pouvoir recycler dans les champs.

On travaille avec une entreprise qui s'appelle Moulino. A terme l'idée serait de valoriser le transport fluvial : traverser ce territoire en système aller-retour, c'est-à-dire aller, amener des marchandises alimentaires et retour, tout ce qui est déchets des villes.

Le lieu de la Halle Rouvray

La ville de Paris nous met à disposition un bâtiment pour 30ans, ce qui laisse le temps de construire un projet. Ce temps long est vraiment important pour la transition agricole et pour tout le travail qu'il y a à faire sur le territoire.
Nous sommes dans une logique de valoriser le patrimoine architectural du canal. Ce bâtiment-là est aujourd'hui une ruine. Notre projet souhaite en faire un lieu qui soit vivant et au sein duquel les agriculteurs pourront vivre de leur métier en solidarité avec les transformateurs. On travaille main dans la main avec les brasseurs, les boulangers. Il y aura également un restaurant et un magasin de producteurs. Tout ça sera rassemblé dans la même halle.
Il y a une grande cour devant et ce qui nous intéresse c'est aussi de remettre des fêtes paysannes dans la ville, pour pouvoir retrouver une saisonnalité des festivités, ce qu'on trouve beaucoup plus en milieu rural et qui fait aussi qu'il y a une déconnexion des citadins par rapport à ces questions de saisonnalité.
Nous croyons aussi beaucoup à l'éducation par le goût. On avait fait des manifestations avec des restaurateurs pour cuisiner nos légumes dans des écoles. Les enfants disaient que ça avait « trop de goût ». Le goût est lié à la valeur nutritive. On aimerait bien pousser plus loin ces recherches pour voir quelle valeur nutritive il y a en lien avec ces pratiques agricoles en lien par rapport à d'autres.
Il y a aussi l'idée de faire une sorte d'université populaire de l'alimentaire en quelques mots. Il y a vraiment un fossé entre les citadins et les ruraux, on s'en rend d'autant plus compte quand on habite d'autant plus proche de Paris. Pour faire des activités agri-culturelles on a aussi des partenaires du monde la culture qui veulent profiter de cet outil pour faire passer des messages culturels.

Notre projet est porté par une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif. Notre intérêt commun est d'accompagner la transition agroécologique, de renforcer l'économie des productions en systèmes innovants, de favoriser la solidarité ville-campagne avec des ressources partagées et également la valorisation des métiers de l'artisanat alimentaire. Mais aussi d'augmenter la valeur des territoires, aller peut être jusqu'à recréer des terroirs qui n'existent plus. Aussi réconcilier biodiversité et production agricole, car aujourd'hui la biodiversité cultivée est quelque chose de très complémentaire d'une agriculture uniquement dédiée à l'alimentation.
On a été lauréat il y a presque un an et le projet doit être ouvert en 2020. Depuis on voit les difficultés de mise en œuvre du projet. On est très près du but. On commence très modestement. On se dit que si ça marche, si on arrive à faire le lien entre production et halle de distribution, peut être que ce sera un levier pour créer plus de lieux comme ça en lien avec les agriculteurs. On commence petit et peut être que ça fera école.

« Quels sont les freins maintenant que vous êtes près du but ? Qu'est ce qui bloque ? »

On se paye un outil trop cher par rapport à ce que l'on veut faire et nous ne sommes pas très aidés. On pourrait faire la même chose à Claye-Souilly, ça n'aurait pas du tout la même portée pour nous. On a justement décidé de faire ce pari des allers retours ville-campagne et dans l'autre sens aussi. Les consommateurs sont quand même à Paris.
On a eu des moments de doutes car ce sont des modèles économiques extrêmement tendus. On est très solidaires avec les ateliers de transformation. Ils ont mis le niveau d'exigence maximal.

> Par exemple le boulanger a été formé chez des paysans-boulanger. Il n'est pas paysan mais a un modèle de boulangerie qui fonctionne comme les paysans-boulangers. Au départ il voulait faire juste faire un atelier de pain pour des restaurateurs pour qui il travaillait. Les restaurants lui demandaient le produit qu'il savait faire, c'est-à-dire un pain au levain, évidemment. Un pain au levain avec des céréales faibles en gluten, plutôt des variétés anciennes et avec de l'eau de source. Il va tous les jours chercher son eau dans les fontaines et puits artésiens de Paris. Il a un pain d'extrêmement bonne qualité et la difficulté qu'il avait était de s'approvisionner en céréales anciennes localement. La plupart de ses producteurs viennent du Gers et c'est pour ça que depuis deux ans on a commencé à remettre en culture des variétés anciennes chez une dizaine de producteurs. Il a commencé à installer une table dans sa boulangerie et c'est devenu un phénomène. Il ouvre que de 17h à 19h et à 17h il y a la queue dans toute la rue. Ça répond réellement à une demande de consommateur et depuis il y a plusieurs boulangers qui ont commencé à travailler avec lui et qui ont ouvert d'autres boulangeries avec le même résultat : c'est-à-dire que ça rend fou les consommateurs.
> Le brasseur a appris à faire de la bière chez des paysans américains qui faisait de la bière de ferme, avec des produits qui étaient moins onéreux, moins difficiles que les céréales. Ils mélangeaient dans les bassins des légumes et des céréales. Du coup c'était des bières du pauvre.

Indépendamment de la bière il y a tout ce qui est lié aux pratiques paysannes, comme la Frênette. C'est une boisson à base de feuilles de fraises. La Surette est avec les feuilles de sureau. Notre lieu sera un peu comme une fermenterie, au sens où tout ce qu'on va mettre au sein de ces ateliers de transformation relève de la fermentation. La fermentation c'est des bactéries et des champignons : ça fait des produits qui sont vivants et c'est pareil dans les champs. Dans les sols plus on a des bactéries, plus on a des champignons. Ce sont des questions qui nous intéressent et ce sont des façons d'interroger ce que l'on mange : c'est-à-dire du produit jusqu'à la transformation, jusqu'à la capacité qu'on peut avoir de le digérer de manière assez efficace.

On a monté tout notre projet sans aides, sans subventions, sans rien. C'est une quête d'autonomie qui se paye très cher. C'est aussi l'occasion de dire que ce dont on parle est une problématique collective. Est-ce que ça veut dire que les consommateurs vont payer plus cher ce que l'on produit ou est-ce que les collectivités participent à cette transition ? Et à quelle hauteur ?
La ville de Paris met certes à disposition un bâtiment qu'on ne pourrait pas se payer, en réalité c'est une ruine que l'on rend dans 30ans.On est un groupe de convaincus et on a des retours d'expériences qui montrent que c'est potentiellement possible. Aujourd'hui le bouche à oreille fait que des lieux qui répondent à des attentes n'ont pas besoin de communication. Je pense que la Mairie de Paris attend beaucoup de communication autour de ce projet. On est en phase de médiation avec le Ville de Paris pour voir comment est-ce qu'ils vont nous aider un peu plus que ça

Intervention de Michel Contour, Pays des Châteaux

Quelques actions et réalisations du Pays des Châteaux

2010 : mise en place de l'observatoire agricole au niveau du syndicat du SCoT
2010 : études sur les filières biologiques et sur les circuits courts
installation de maraîchage biologique sur Blois Vienne
bâches « En direct de nos fermes » sur le marché
carte des producteurs en vente directe

- Il est prévu le lancement du *Conseil local de l'alimentation* dont l'objectif est de faire connaître et de fédérer toutes les forces vives au sein du territoire sur les questions de l'alimentation : de la production à la distribution en passant par la transformation, la logistique, les déchets, l'environnement, la santé ou même la culture.

    - J'ajouterais également l'évènement du *Comice agricole de Candé-sur- Beuvron*. A la suite d'un comice fait il y a une dizaine d'années à Marolles, il y avait la volonté d'avoir un véritable rapport entre la ruralité et la vie urbaine.

        - Dans le cadre de l'établissement d'un *Plan local de l'urbanisme* une longue préparation a été nécessaire en amont avec des bureaux d'études afin d'impliquer toutes les préoccupations du territoire : à la fois la préservation des terres agricoles, les préoccupations des agriculteurs. Actuellement on termine le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) actuellement tout ça pour une application d'un nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) pour 2020-2021. Aujourd'hui l'enjeu de la préservation des terres agricoles est important et en même temps il ne faut pas oublier que l'agriculteur doit vivre de son travail. Tout ça doit être pris en compte quand on met en place un tel document.

            - Nous avons aussi dentifié les terres non exploitées, en particulier en milieu urbain. On s'aperçoit qu'un certain nombre de délaissés existe. Il y a des territoires, tel que les levées de la Loire et un certain nombre de lieux appartenant aux collectivités territoriales et dont l'usage n'est pas valorisé. On œuvre pour essayer de se faire rencontrer à la fois des espaces, trouver aussi des bergers (pour faire de l'éco pâturage) qui sont en attente d'un territoire et nous on peut offrir le territoire que nous possédons.

Le positionnement du Pays des Châteaux sur la gouvernance

Xavier Lauriere, Agent de développement

Sur le Pays des Châteaux, nous avons eu une sensibilisation à la fois sur la question de la gouvernance et sur la question de la qualité, au travers du projet GouTer démarré il y a plus de trois ans. Au début la gouvernance alimentaire on se disait : c'est quoi ce machin ? On se disait on va faire une carte des producteurs locaux, on va faire connaître les débouchés et puis les gens vont automatiquement s'approvisionner localement. On se rend compte que ce n'est pas si simple. Nous commençons seulement à l'aborder entre élus.
Le choix a été fait de ne pas fermer la porte à la grande distribution. C'est une position qui peut faire débat, mais c'est intéressant de travailler avec les plus gros s'ils sont aussi prêts à aller sur le champ de la qualité. Cela va nous promettre des joutes intéressantes dans notre arène de conseil local de l'alimentation. C'est pour nous un moyen de faire le débat et de faire progresser tout le monde. Mais c'est un chemin qui peut être un peu long.

« Comment allez-vous impliquer les agriculteurs dans votre conseil local de gouvernance ? »

Nous avons eu un temps spécialement entre élus en septembre. L'association qui nous accompagne, sur ces questions de gouvernance alimentaire, l'IUFN, pour International Urban Food Network nous a dit que si on ne partait pas à la base d'une validation entre élus des différents niveaux, ça allait être difficile d'avancer ensuite. Les élus doivent d'abord être d'accord sur le partage du leadership. Aujourd'hui l'alimentation est un sujet qui plaît beaucoup, qui concerne tout le monde. On a ainsi un premier temps d'échanges nécessaire entre les différents niveaux.
La deuxième étape est celle qui va s'ouvrir, qui va sortir uniquement du champ politique, on va organiser un forum. Sur les organisations de forums, déjà d'autres territoires ont avancé. Pendant les ateliers des forums, on va avoir des agriculteurs, des consommateurs, des transformateurs, des distributeurs : tous les acteurs de l'alimentation qui vont s'impliquer. On va identifier dans ces forces vives locales ceux qui vont pouvoir rentrer dans notre conseil alimentaire. Notre conseil local de l'alimentation n'est pas encore une structure ad hoc. Peut-être que ça restera sur un schéma comme les conseils de développement. Ça dépend selon les territoires si ça appartient au pays, si c'est une structure associative, une SCIC ou autre. L'idée c'est d'avoir cette instance qui va se nourrir de ce que les forums vont produire. L'idée est que l'on puisse avoir dans notre conseil local un système de collège pour pondérer les poids des acteurs : il y aura certainement un collège des consommateurs, des producteurs et des distributeurs. Finalement l'objectif de cette instance de démocratie participative est que cela serve à inspirer les différents échelons de nos collectivités. Le souhait préalable était vraiment de partager une stratégie alimentaire.

« *Si on veut pouvoir participer en tant que paysans il faut qu'on nous en donne les moyens. Les moyens humains on en a, on s'organise pour mais si on avait des moyens financiers en plus, on pourrait encore plus y mettre notre grain de sel.* »

« *Des collectivités ont-elles réfléchi à de nouvelles lignes budgétaires qui seraient pour les structures qui accompagnent les paysans ?* »

Les financements de la région pour les PAT

Réponse de Christelle de Crémiers

A la Région nous avons évidemment des discussions avec la Chambre d'Agriculture, d'autres partenaires régionaux comme InPACT Centre et le Mouvement associatif qui vont dans le sens d'accompagnement des agriculteurs pour qu'ils se renforcent en collectif, je rappelle pour le commerce, la logistique et le volume : sur tout ce qui concerne le fait de fournir. Car une des clés du changement de système est dans la création associative de collectifs et non plus d'acteurs qui sont isolés. Concernant les contrats régionaux de solidarité territoriale, nous avons voté l'année dernière des dispositifs spécifiques relevant de la création d'un PAT. Ces dispositifs spécifiques concernent la cuisine (cantines scolaires) : qui suppose des vrais produits qui n'arrivent de pas trop loin et qui demande aussi de l'investissement en termes de matériel. On accompagne toutes les structures, publiques ou privées. Il y a aussi un accompagnement aussi pour tout ce qui concerne le début de la gouvernance, la mise en route.

Liste des personnes présentes

Nom	Prénom	Structure	Département
Auclair	Odile	PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne	Loiret
Banah	Maureen	Pays de Vierzon	Cher
Beaudon	Julien	Pays de la Vallée du cher et du Romorantinais	Loir-et-Cher
Benard-Gillet	Viviana	Pays Castelroussin	Indre
Benassy	Delphine	Le mouvement associatif CVL	Région CVL
Benoit Hernandez	Solène	Région	Région CVL
Billion	Camille	DRAAF	Région CVL
Bornes	Charlotte	Bul'de mômes	Indre et Loire
Bouillaud	Jérémy	CPIE Brenne Berry	Indre
Cherbuin	Mathilde	Confédération Paysanne Centre	Région CVL
Chomel	Dany	Polytech Tours	Indre et Loire
Contour	Michel	Pays des Châteaux	Loir-et-Cher
Courtilat	Vincent	Pays Loire Val d'Aubois	Cher
Couvrand	Nicolas	Pays Gâtinais	Loiret
Da Petitot	Sarah	InPACT 37	Indre et Loire
de Crémiers	Christelle	Vice-Présidente à l'Alimentation	Région CVL
de Latude	Marion	Pays de Bourges	Cher
Delarue	Alice	InPACT Centre	Région CVL
Derouet	Amandine	Pays Loire Touraine	Indre et Loire
Dumé	Isabelle	Chambre d'agriculture du Loiret	Loiret
Feur	Marie-Hélène	Paysanne	Cher
Fouan	Stéphanie	Pays du Chinonais	Indre et Loire
Galais	Solenne	Ecole du Paysage	Loir-et-Cher
Girard	Daniel	InPACT Centre	Indre et Loire
Golleret	Léa	CIVAM de Valencay	Indre
Grateau	Mellie	CPIE Touraine - Val de Loire	Indre et Loire
Guellier	Jean-Yves	Commune de Valencisse	Loir-et-Cher
Guillemain	Adrien	Paysan	Cher
Guillemet	Claire	ADDEAR CONF 18	Cher
Hayotte	Carol	BioBerry	Cher
Jeuland	Antoine	Touraine Est Vallée	Indre et Loire
Laffitte	Bernard	Terre de Liens	Loiret
Lainé	Sophie	Pays Loire Touraine	Indre et Loire
Lauriere	Xavier	Pays des Châteaux	Loir-et-Cher
Le Merdy	Iwan	PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne	Loiret
Le Moign	Anaïs	Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher	Loir-et-Cher
Léonard	Noémie	Pays du Giennois	Loiret
Levêque	Etienne	CIVAM de Valencay	Indre
Liégeois	Sandra-Vanessa	ADDEAR 41	Loir-et-Cher
Maino	Sylvie	Pays Vendômois	Loir-et-Cher
Maniez	Aurore	PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne	Loiret
Mansion	Damien	Réalisateur	Indre et Loire
Mardon	Jacques	InPACT Centre	Indre et Loire
Margottin	Carole	Communauté de Communes Loches Sud Touraine	Indre et Loire

Martin	Manon	Polytech Tours	Indre et Loire
Melan	Morgane	CIVAM de Valencay	Indre
Moisan-Lefebre	Anne Claude	ADAR CIVAM	Indre
Mosnier	Natacha	InPACT 37	Indre et Loire
Neau	Stéphane	Paysan	Loir-et-Cher
Paris	Anne-Sophie	Pays du Giennois	Loiret
Petibon	Axel	Bul'de mômes	Indre et Loire
Petit	Marie-Thérèse	AMAP des 5	Cher
Poissonnet	Sandra	Accueil Paysan	Région CVL
Rezeau	Régine	Communauté de Communes Loches Sud Touraine	Indre et Loire
Rieffel	Violaine	DRAAF	Région CVL
Robert	Anne	ADDEAR 41	Loir-et-Cher
Rogez	Philippe	Saveur et Média	Loir-et-Cher
Rouquette	Marie	Pays du Chinonais	Indre et Loire
Rousseau	Amandine	Pays Valençay en Berry	Indre
Ruppli	Cécile	ADEAR 45	Loiret
Saillard	Anne	paysanne	Loir-et-Cher
Salcedo	Pauline	InPACT Centre	Région CVL
Séguret	Manon	Polytech Tours	Indre et Loire
Sourisseau	Agnès	Paysanne	Ile-de-France
Tortel	Marjorie	CPIE Brenne Berry	Cher
Touzeau	Agnès	ADEAR 45	Loiret
Urvoy	Charline	Pays des Châteaux	Loir-et-Cher
Veaulin	Pascal	Biocentre	Région CVL
Widling	Chloé	Pays Vendômois	Loir-et-Cher